

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 64 (1960)

Artikel: Procès-verbal
Autor: Ballmer, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE LA 95^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE A SAIGNELÉGIER LE 24 SEPTEMBRE 1960

Se rendre à Saignelégier en train quand on habite à la périphérie du Jura n'est pas une sinécure. Aussi grand que soit l'attrait que peuvent exercer ce charmant village et la campagne environnante, on hésite à faire le déplacement. C'est sans doute la raison pour laquelle les Emulateurs qui se font un plaisir ou un devoir d'assister à l'assemblée générale étaient moins nombreux cette année que d'autres. Et cependant, ils étaient bien une centaine à se retrouver, en ce matin d'automne légèrement brumeux, à l'hôtel de ville du chef-lieu franc-montagnard.

M. M. Péquignot, maire, leur souhaite la bienvenue et forme le vœu que la rencontre d'aujourd'hui permette à l'Emulation de prendre un nouveau départ. Après la traditionnelle collation, offerte par le conseil communal, la manifestation débute par de savoureux chants du terroir, exécutés par le « Chœur des Vieilles Chansons ». Ces vieux airs de chez nous créent le climat souhaité et l'assemblée manifeste sa satisfaction par de longs applaudissements. M. H. Cuenat, président de la section organisatrice, prononce ensuite l'allocution de bienvenue publiée ci-dessus. Il est remercié par le président central, qui passe d'emblée à la lecture du rapport d'activité. Ceux qui ne l'ont pas entendu pourront se rendre compte, en le parcourant dans les pages qui suivent, de l'activité discrète, mais considérable déployée par le bureau.

Après que les comptes ont été approuvés à l'unanimité, M. Rebetez donne la parole à M. Auroi, président de la section de Bienne, chargé par le Comité central de faire une déclaration au sujet de la réélection du bureau. En vertu des statuts, cette réélection devrait se faire aujourd'hui même. La commission de réorganisation et de revision des statuts, dit en substance M. Auroi, déposera, au plus tard en janvier 1961, un rapport sur lequel les sections seront invitées

à présenter leurs observations. Au printemps prochain, une assemblée générale extraordinaire sera réunie pour adopter de nouveaux statuts et nommer un nouveau président central. M. Rebetez, démissionnaire, est prié de rester à la tête de l'Emulation jusqu'à cette assemblée extraordinaire tandis que le mandat des autres membres du bureau est prorogé jusqu'à l'assemblée générale d'automne.

Dès que la discussion est ouverte, M. Ch. Beuchat, de Porrentruy, déclare qu'il ne s'oppose pas à la prorogation du mandat du bureau, mais il craint que ce mode de faire n'éveille une certaine méfiance à l'égard du Comité directeur. Selon M. le pasteur Rufer, de Saignelégier, les statuts devraient être respectés : il n'y a pas de raison pour ne pas procéder sur-le-champ à des élections. M. Schaffter, de Neuchâtel, regrette que l'assemblée soit mise devant un fait accompli et pense que tous les membres du bureau devraient être réélus lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire. M. Auroi ne voit pas la nécessité de faire partout de la procédure. Qu'importe une petite entorse aux statuts si elle permet d'assurer une certaine continuité dans la marche de la société ! M. Kaempf, président de la section de Bâle, partage cette opinion et précise que le Comité central a pris sa décision à l'unanimité des membres présents.

C'est finalement aussi à l'unanimité que l'assemblée accepte la proposition du Comité central ; à l'unanimité moins une voix, celle de M. le pasteur Rufer, qui entendait qu'on procédât à des élections statutaires.

Au nom de l'assemblée, M. Auroi rend hommage au travail du président central et du secrétaire central.

L'impression quelque peu pénible qu'a fait naître la « réélection » du bureau se dissipe peu à peu quand M. Ch. Beuchat, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, rapporte sur le concours littéraire des jeunes. Un prix de Fr. 200.— est décerné à deux candidats, à savoir Mlle Michèle Farine et M. Hugues Richard.

Le concours d'histoire jurassienne n'a pas suscité un grand intérêt : un seul travail a été présenté. C'est une monographie de Bellelay écrite par une jeune fille de quinze ans, Mlle Georgette Garessus, de Bienne, qui reçoit un prix d'encouragement de Fr. 100.—.

Il n'en est pas de même du Prix scientifique « Jules Thurmann ». M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, a le plaisir d'annoncer que le jury qu'il préside a reçu plusieurs travaux, dont deux sont remarquables. Il s'agit d'un ouvrage intitulé « Physique générale », de M. Jean Rossel, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui se voit attribué un prix de Fr. 1.000.—, et d'une thèse ayant pour titre « La forêt et l'économie pastorale dans le Jura », de M. Charles Rieben, ingénieur forestier à Vallorbe, à qui est décerné un prix de Fr. 500.—. L'assemblée applaudit ces deux lauréats, vivement félicités par le président central.

Aux divers, M. Rebetez annonce que la Compagnie des Ecrivains Méditerranéens, à Montpellier, vient de décerner à Mlle A. Heinzelmann, à Reconvilier, le « Grand Prix d'Honneur de M. le Président de la République ». Il félicite l'heureuse lauréate, « qui sait faire éclore les lettres jurassiennes sous le ciel méditerranéen ».

La parole est ensuite donnée à M. Pierre Béguin, directeur de la « Gazette de Lausanne », qui, durant une heure, va nous entretenir d'un sujet d'actualité : « Une nécessité nationale : la collaboration des universités ». M. Béguin se propose de répondre aux deux questions suivantes : pourquoi les universités de notre pays doivent-elles coordonner leur travail, et comment pourront-elles y parvenir ? Le niveau universitaire est excellent et tous les établissements d'instruction supérieure ont rendu et rendent encore d'immenses services à notre pays. Mais depuis trois ou quatre ans, un malaise est né. Dans le domaine scientifique, on se trouve en face d'une position menacée. Faute d'un nombre suffisant de techniciens, notre industrie, après avoir manqué le « tournant électronique », pourrait bien en faire de même du « tournant atomique ». Cette situation devient angoissante pour un pays qui n'a que deux ressources principales : son travail et son esprit inventif. Comment y remédier ? M. Béguin pense qu'un cantonalisme désuet ne doit pas être confondu avec un sain fédéralisme. Dans le domaine de la recherche scientifique, la coordination s'impose : il faut « mettre en commun toutes nos forces originales ». Y a-t-il lieu d'enlever certaines facultés à telle ou telle université ? Ce serait contraire au but même de ces écoles supérieures, qui tendent à établir un contact entre les spécialistes. Il ne reste donc qu'une solution : la coordination du travail. Pour y parvenir, il est nécessaire de décharger les professeurs des travaux administratifs, de les mieux rétribuer pour leur permettre de se consacrer entièrement aux travaux de séminaire et à la direction des thèses. C'est à la Confédération qu'il incombe de résoudre ce problème. Elle seule pourra donner un élan nouveau par ses subventions. Ne cherchera-t-elle pas alors à diriger ? C'est là le danger. Il appartiendra aux savants de savoir garder l'initiative.

La fin de ce magistral exposé est saluée par de longs applaudissements et le président central se fait l'interprète de l'assemblée pour dire à M. Béguin combien il a su intéresser son auditoire et attirer son attention sur un problème dont la solution ne saurait souffrir d'être longuement différée.

Le déjeuner servi à l'Hôtel de la Gare ramène les Emulateurs à une réalité plus immédiate encore et tous font honneur à un menu à la fois simple et succulent. Le président central met à profit la pause qui précède le dessert pour saluer les nombreuses personnalités présentes, notamment MM. Kohler et Wilhelm, conseillers nationaux, Hans Hof, vice-chancelier, représentant des autorités cantonales, Ceppi et Wilhelm, juges d'appel, les membres du conseil communal

de Saignelégier, Zimmermann, vice-préfet, Bindit et Schmidt, préfets, Chausse et Gorgé, de Pro Jura, Steiner, Farron et Reusser, de l'ADII, Walzer, de l'Institut jurassien, Eug. Péquignot, de l'Université populaire jurassienne, Erba, de la Société des peintres et sculpteurs, de Montmollin, président de l'Institut neuchâtelois et ancien chef de l'Etat-major général, Corbat, ancien chef d'instruction de l'armée, et Widmer, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Le président central donne aussi lecture des excuses que lui ont fait parvenir de nombreux Emulateurs et présidents de sociétés correspondantes.

M. de Montmollin apporte le salut de l'Institut neuchâtelois, dont le but est de servir de lieu de rencontre à toutes les associations culturelles du canton voisin. Il dit son plaisir de se retrouver en terre jurassienne et souhaite que des relations durables s'établissent entre la société qu'il préside et la nôtre.

C'est sur ce vœu que les Emulateurs quittent l'Hôtel de la Gare pour se rendre au bord de l'étang de Gruère. En compagnie de M. Ch. Krähenbühl, médecin à Saint-Imier, ils ont d'abord le plaisir d'apprendre à quels phénomènes naturels ce magnifique étang doit son existence, puis, suivant le savant cicérone au bord de l'eau, ils ont le privilège d'admirer la flore extrêmement intéressante du lieu. Chacun est émerveillé des curiosités que M. Krähenbühl sait révéler.

La 95^e assemblée générale de l'Emulation marquera dans les annales de notre association. Chacun a pu y trouver son compte, qui pour son plaisir de serrer des mains amies, qui pour sa propension à l'étude des grands problèmes d'actualité et qui enfin pour son amour de la nature.

Le secrétaire central :

R. Ballmer